

Le Directeur

Arrêté 2015 – 20

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D719-190 à D719-192 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université, notamment son article 20 ;
Vu l'arrêté MENS1510746A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Vendredi 12 Juin 2015, portant nomination du Directeur de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence,

DECIDE :

Article 1 :

Monsieur Walter BRUYERE-OSTELLS, Maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, est chargé de la mission de coordination du double cursus IEP / Ecole de l'Air et ce, à dater de ce jour.

Article 2 :

Monsieur Walter BRUYERE-OSTELLS est nommé référent « défense et sécurité nationale » et représente l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de la Défense (protocole du 20 Avril 2012).

Article 3 :

Le Secrétaire général de l'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence
Le 22 Juin 2015



**Professeur Rostane Mehdi,
Directeur.**